

## EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU MOIS DE MARS 2025

### Le Conseil a décidé

de désigner Monsieur le Conseiller Pierre Covac comme représentant communal au sein de la Commission sport et loisirs de Chablais Région.

d'autoriser l'installation d'une pompe à chaleur pour le compte de la famille Charles Edward Hains à St-Gingolph, sur la parcelle 1400.

d'accepter la mise en œuvre des opérations de gestion de la végétation rivulaire sur le tronçon de la Morge, comme décidé avec l'ancienne législature. Ces travaux seront effectués par le triage forestier.

d'adjuger le mandat de mise à l'enquête publique de la carte des dangers "nivo-glaciaire", la Chaumény-St-Gingolph au bureau d'étude geofomer à Sion pour une somme de Fr.2'159.70.

d'accepter la mise en place de mesures de sécurité pour la pose et dépose des enfants aux abords de l'école communale, par la présence ponctuelle de la police locale et la mise en place de panneaux explicatifs aux parents. D'autre part, les parents seront informés personnellement des mesures de sécurité à respecter à cet endroit

d'accepter la proposition de Monsieur le Conseiller Loïc Bénét, souhaitant intégrer à l'UAPE des enfants en âge préscolaire en dérogeant au règlement communal en la matière, suite à une demande du canton d'accueillir des enfants réfugiés pour 2 périodes.

de mettre au concours un poste de comptable qualifié à 60 ou 80 %.

de prendre acte de la stratégie cantonale de gestion des zones d'activités économiques du PDC pour les communes du Haut-Lac. Comme la majorité des communes révisent actuellement leur PAZ/RCCZ.

d'autoriser les organisateurs du Trail du Grammont du 14 juin 2025 à utiliser les chemins vicinaux le temps de la manifestation.

